



ЭКОНОМИЧЕСКИЙ  
И СОЦИАЛЬНЫЙ  
СОВЕТ

Distr.  
GENERAL

E/CN.4/1996/168  
23 April 1996

RUSSIAN  
Original: ARABIC AND FRENCH

КОМИССИЯ ПО ПРАВАМ ЧЕЛОВЕКА  
Пятьдесят вторая сессия  
Пункт 10 повестки дня

ВОПРОС О НАРУШЕНИИ ПРАВ ЧЕЛОВЕКА И ОСНОВНЫХ СВОБОД В ЛЮБОЙ ЧАСТИ  
МИРА, ОСОБЕННО В КОЛОНИАЛЬНЫХ И ДРУГИХ ЗАВИСИМЫХ СТРАНАХ  
И ТЕРРИТОРИЯХ

Вербальная нота Постоянного представительства Ливана при Отделении  
Организации Объединенных Наций в Женеве от 22 апреля 1996 года  
на имя Председателя Комиссии по правам человека

Постоянное представительство Ливана при Отделении Организации Объединенных Наций и других международных организациях в Женеве свидетельствует свое почтение Председателю пятьдесят второй сессии Комиссии по правам человека и имеет честь препроводить ему настоящим призыв, обращенный Его Превосходительством министром социальных дел всем делегатам стран, участвующих в работе Комиссии по правам человека. Постоянное представительство просит его обеспечить распространение этого призыва\* от 19 апреля 1996 года в качестве документа пятьдесят второй сессии Комиссии по правам человека по пункту 10 повестки дня.

\* Воспроизводится в полученном виде исключительно на языках оригинала.

ANNEXE

APPEL DU MINISTRE LIBANAIS DES AFFAIRES SOCIALES ADRESSE  
AUX REPRESENTANTS DES ETATS PARTICIPANT AUX TRAVAUX  
DE LA COMMISSION DES DROITS DE L'HOMME PAR  
LE REPRESENTANT PERMANENT DU LIBAN AUPRES  
DES ORGANISATIONS INTERNATIONALES A GENEVE,  
S. E. L'AMBASSADEUR AMINE EL-KHAZEN

Alors que vous êtes réunis pour examiner la situation dans toutes les régions du monde et que vous vous efforcez de trouver les meilleurs moyens d'améliorer les conditions de vie de l'homme dans tous les domaines, de lui garantir l'exercice de tous ses droits et de lui assurer une existence dans la dignité et la liberté à l'abri de l'oppression et de la pauvreté, alors que vous oeuvrez pour faire régner la justice à tous les niveaux, le peuple libanais épris de paix est victime sur sa propre terre des violations les plus odieuses et des crimes les plus abjects. Des centaines d'enfants, de femmes, de vieillards et de personnes handicapées sont déchiquetés par les bombes israéliennes qui ne laissent que des monceaux de cadavres démembrés difficiles à identifier.

Les Libanais sont tués par milliers et le feu de la mort poursuit les survivants partout où ils essaient de se réfugier ne leur laissant même pas la possibilité de s'approvisionner en eau, en nourriture ou en médicaments.

Notre peuple est plongé dans les ténèbres, tant l'incertitude quant à son avenir et sa survie est grande. Les Libanais qui ont pu fuir les bombardements se sont réfugiés dans des endroits où il n'existe pratiquement aucune infrastructure d'accueil ou d'hébergement. Ceux qui ont pu échapper à la mort doivent à présent faire face à un froid glacial contre lequel leurs haillons ne les protègent guère.

Les coutumes et les dispositions des conventions internationales sont bafouées dans notre pays, et ceux qui combattent notre peuple le poursuivent même lorsqu'il s'abrite derrière les drapeaux de l'Organisation des Nations Unies et dans ses locaux.

En bref, notre pays est à feu et à sang, et notre peuple assiégé en proie aux affres du froid et de la faim.

Dans notre pays, un peuple est traité avec mépris et des larmes coulent pour les victimes et face aux destructions et au silence du monde.

Dans notre pays, il y a un terrible engrenage de la souffrance et une profonde affliction dans le coeur des hommes; y êtes-vous sensibles ?

Le Ministre des affaires sociales  
(Signé) Istéphane AL-DOUEH